



Union européenne



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire*



Département  
des Landes



**PYRENEES  
ATLANTIQUES**  
LE DEPARTEMENT



**INSTITUTION ADOUR**  
Etablissement Public Territorial de Bassin  
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques



**SYNDICAT MIXTE  
DES GAVES**  
Oloron, Aspe, Ossau  
et leurs Affluents

## *Support de présentation*

# *Définition des actions du PAPI gave d'Oloron*

---

*06 juin 2023*

*PAPI gave d'Oloron*

*Document rédigé et diffusé par Alexandre Schaal le 21/04/2023*

# Objectifs de la journée d'atelier:

- Définir des actions pouvant être mises en place dans le cadre du PAPI gave d'Oloron

## Déroulement de la journée

- 9h30/10h Café et déambulation pour découvrir les premiers résultats du diagnostic
- 10h/10h30 Présentation de la journée et rappel des éléments clés
- 10h30/12h30 session de travail
- 12h30/14h pause repas
- 14h/16h session de travail



# Sur le bassin versant du gave d'Oloron :

Des événements récents marquants :

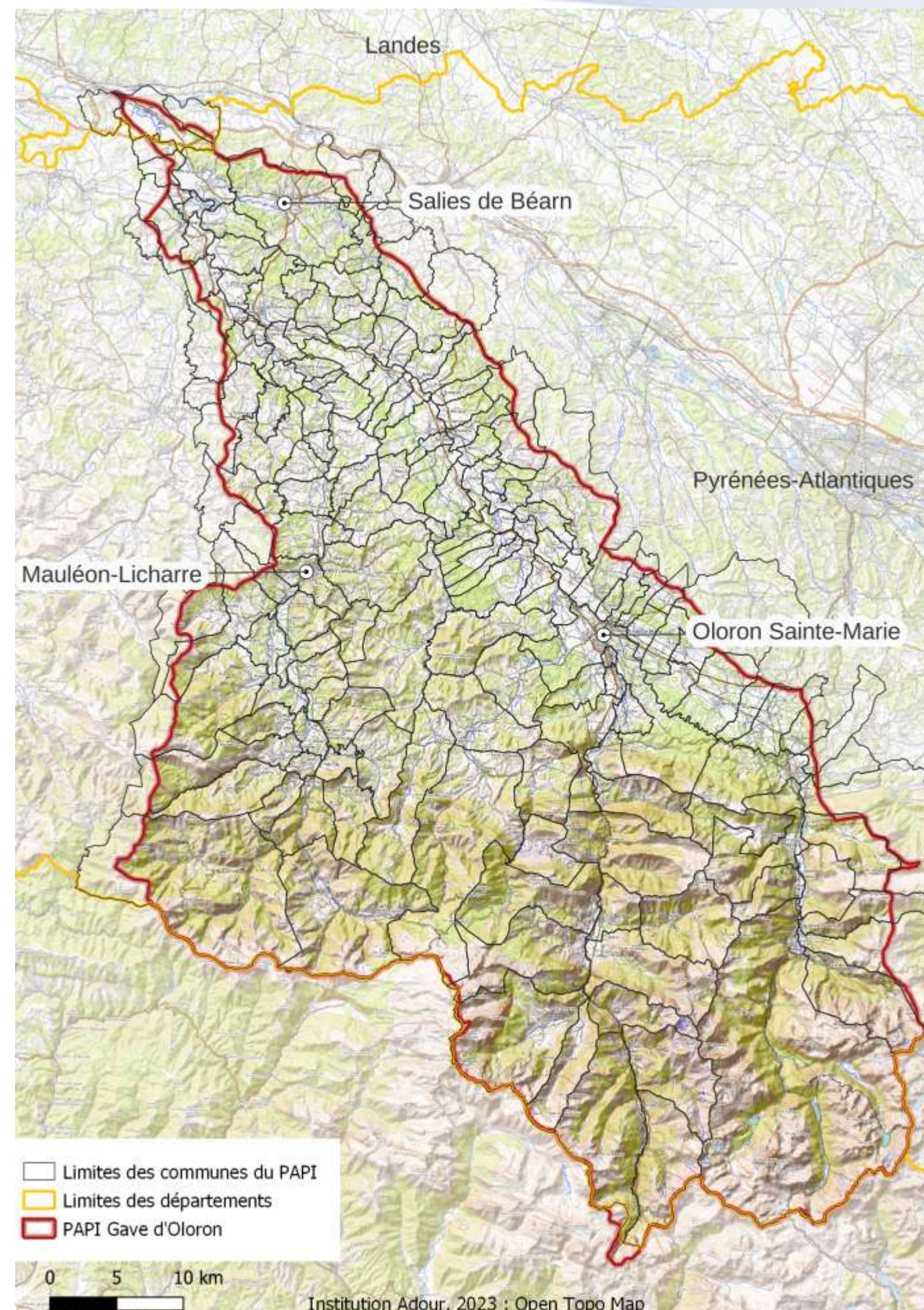
- Juin / juillet 2018
- Décembre 2019
- Décembre / janvier 2021



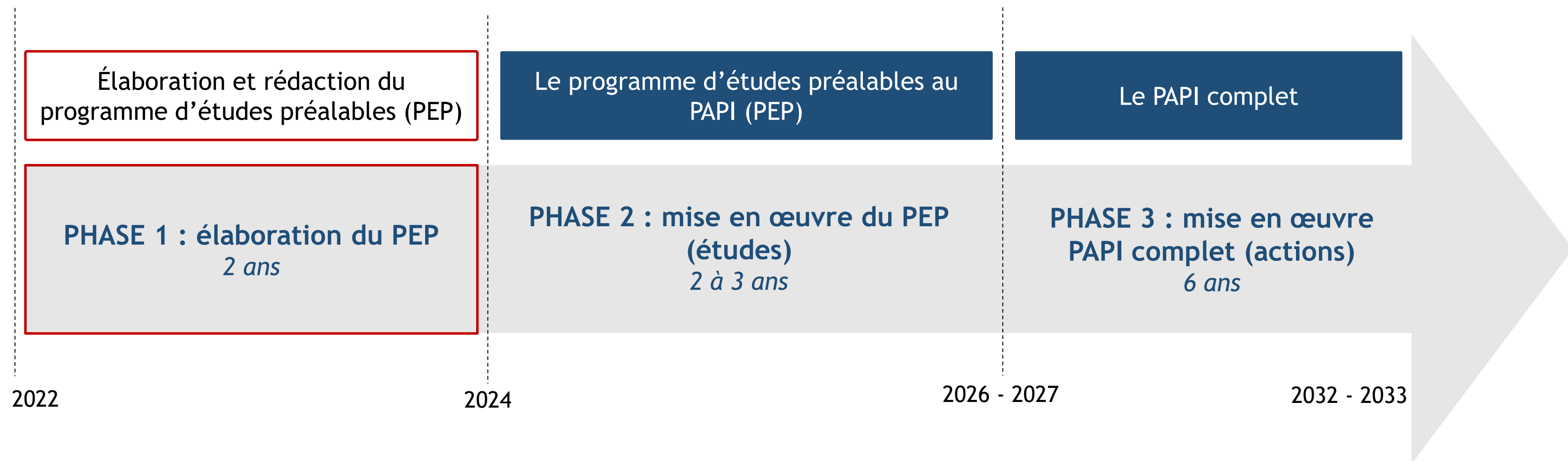
# Périmètre du PAPI gave d'Oloron

2623 km<sup>2</sup> de superficie de bassin versant  
(15 % du bassin de l'Adour) :

- 1 région, 2 départements,
- 168 communes



# Retour sur les étapes de l'élaboration du PEP au PAPI gave d'Oloron



2022

2024

2026 - 2027

2032 - 2033



# Étapes du programme d'études préalables

Élaboration et rédaction du programme d'études préalables (PEP)

*fin 2022 - mai 2023 : état des lieux et diagnostic du territoire (en cours)*

avril - décembre 2023 : groupes de travail pour définir la stratégie et identifier des actions

janvier - juin 2024 : rédaction des fiches actions

juillet - septembre 2024 : rédaction du dossier de candidature et dépôt du dossier

2022

2024

*COPIL de lancement février 2023*

*COPIL 2*

*COTECH*

*COPIL 3*

*COTECH*

*COPIL 4*

*A l'issue de chaque grande phase, une réunion de COPIL sera organisée.  
Entre chaque réunion de COPIL, des réunions de COTECH pourront être organisées au besoin*



# Méthodologie de travail - Elaboration de la stratégie et des fiches actions



Organiser les groupes de travail:

- **Objectifs : Faciliter la coordination multi-acteurs et optimiser les échanges.**



Plus globalement : Transversalité, concertation, animation et coordination :

- **Objectifs : Permettre la participation des parties prenantes et du public à l'élaboration du projet pour aboutir à un dispositif partagé facilitant sa mise en œuvre**



# La concertation pour construire une stratégie partagée et participative

## 1<sup>ère</sup> étape

- Rencontres organisées avec des élus du territoire afin de présenter la démarche PAPI à l'occasion de COPIL, de comités syndicaux, de présentations... (14 rencontres organisées entre mi-novembre 2022 et fin mars 2023 / 268 personnes sensibilisées)

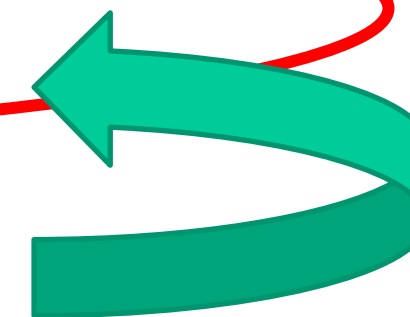
## 2<sup>ème</sup> étape

- Définir la stratégie générale à donner au PAPI gave d'Oloron et lister les grands objectifs afin de mieux orienter les actions qui seront prédéfinies lors de l'atelier du 6 juin

## 3<sup>ème</sup> étape

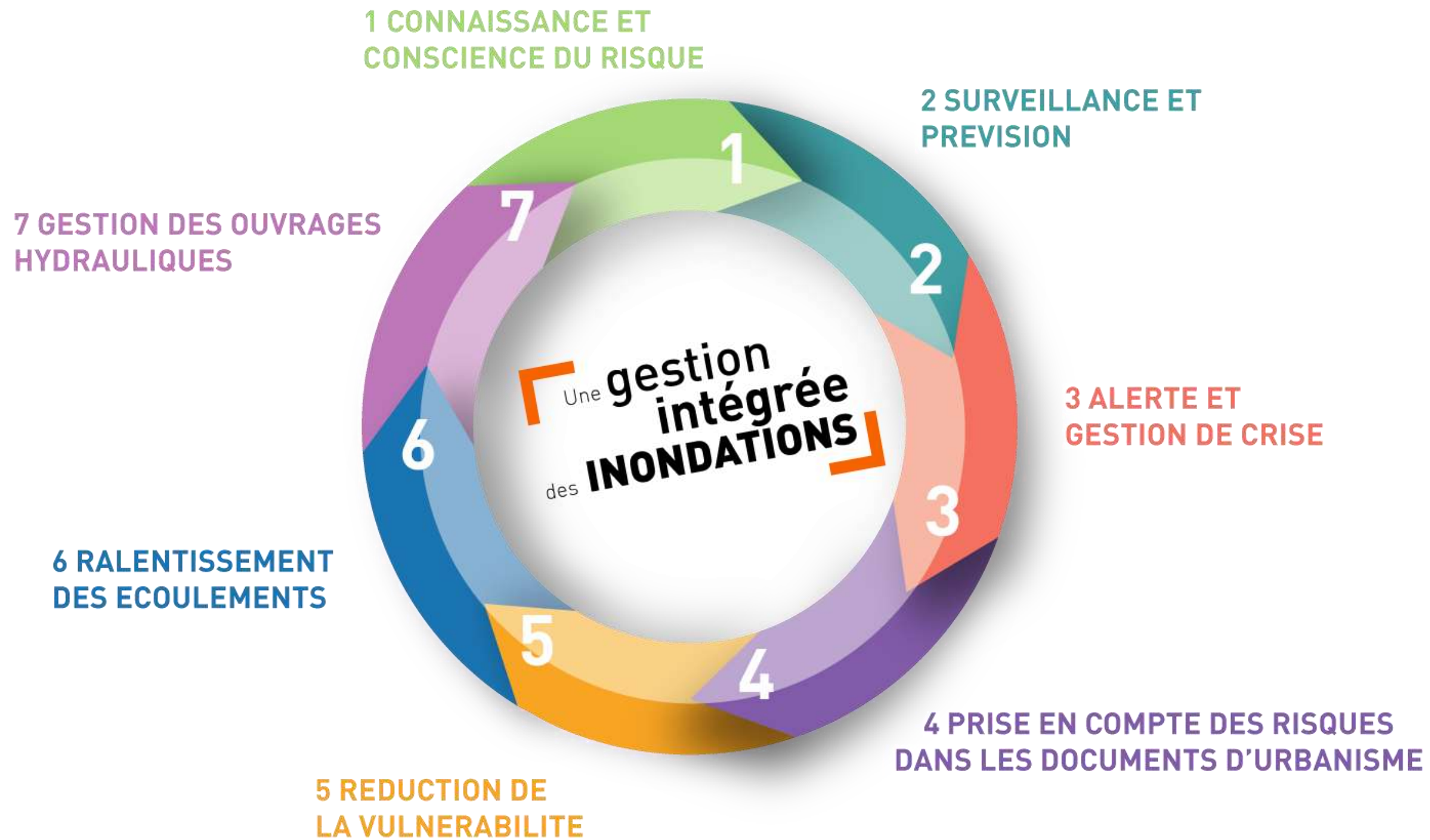
- Prédéfinir les actions à mettre en place pour répondre aux objectifs de la stratégie en présence des élus, collectifs d'habitants et associations du territoire,...

La réunion d'aujourd'hui s'intègre dans un processus de concertation

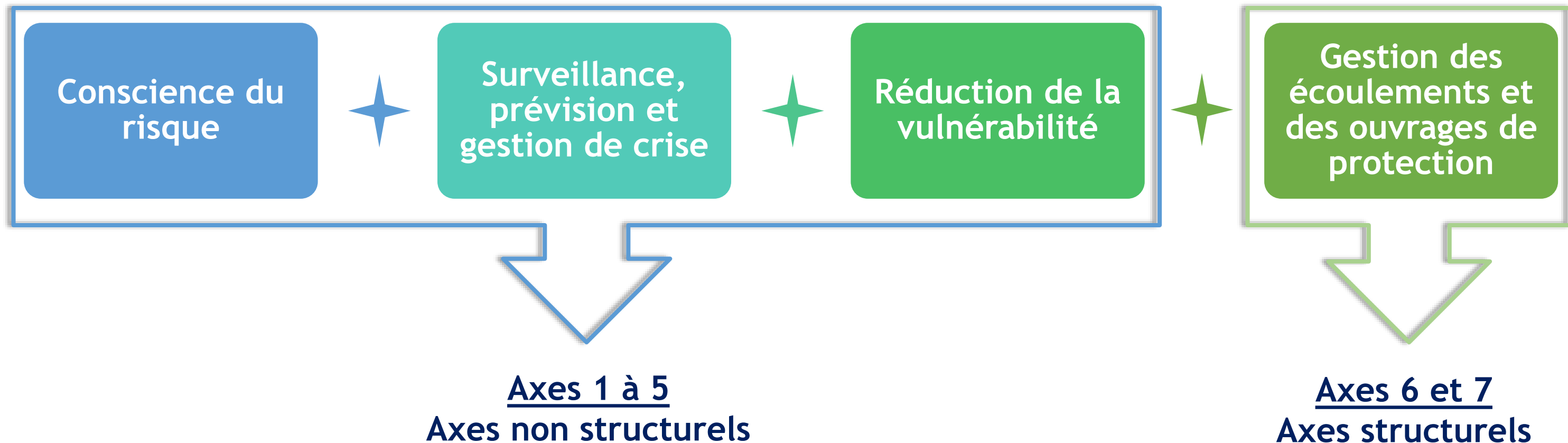




# Présentation du contenu



# Présentation du contenu



<b>PEP</b>	Actions possibles	Etudes techniques, de faisabilité
<b>PAPI</b>	Actions possibles	Opérations de travaux et d'aménagement





### ALEA

Phénomène naturel  
d'inondation plus  
ou moins fort

X



### ENJEUX

Présence de personnes, biens,  
activités économiques ...  
susceptibles d'être inondés

=



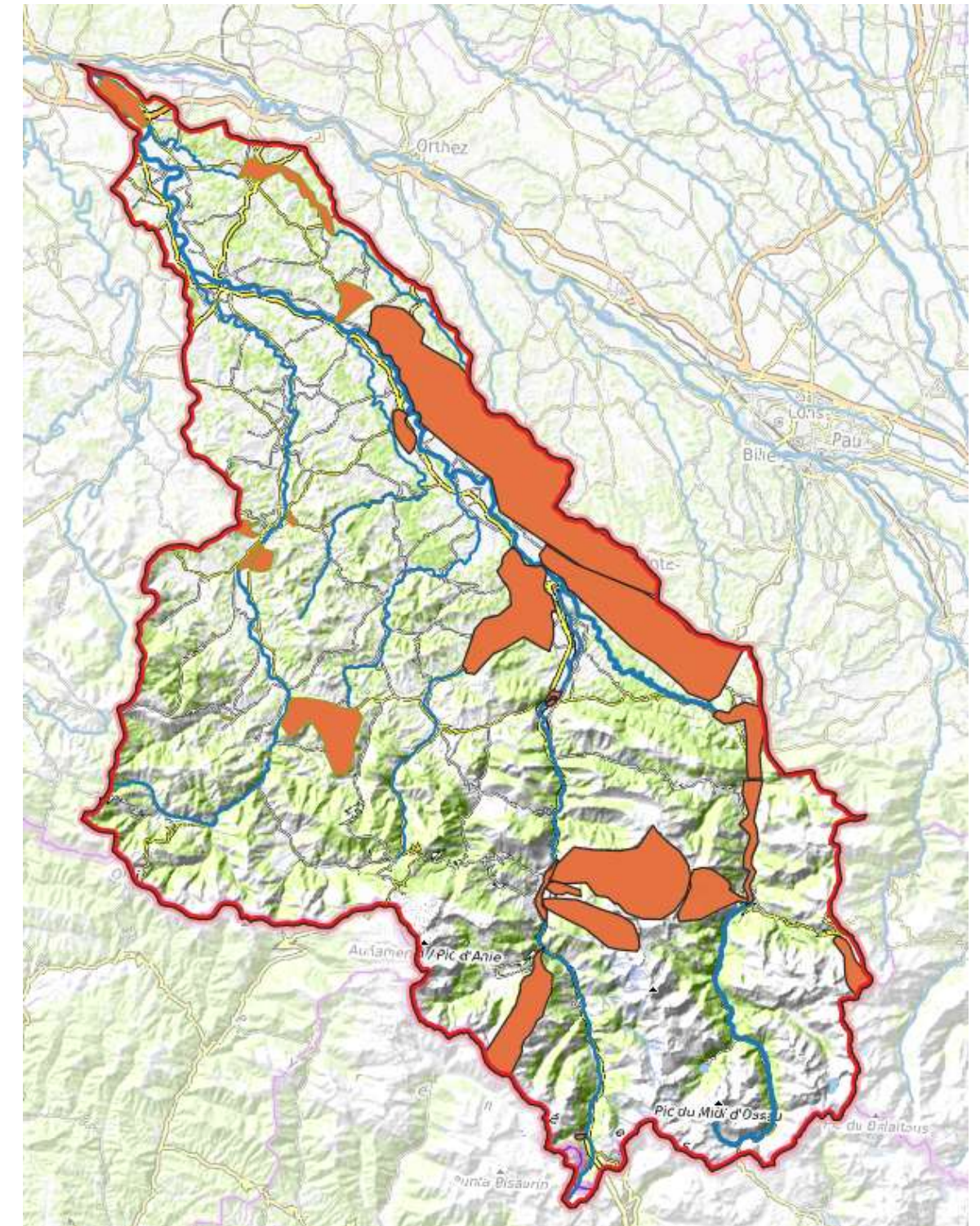
### RISQUE

Inondation de gravité  
variable selon l'aléa et  
l'enjeu



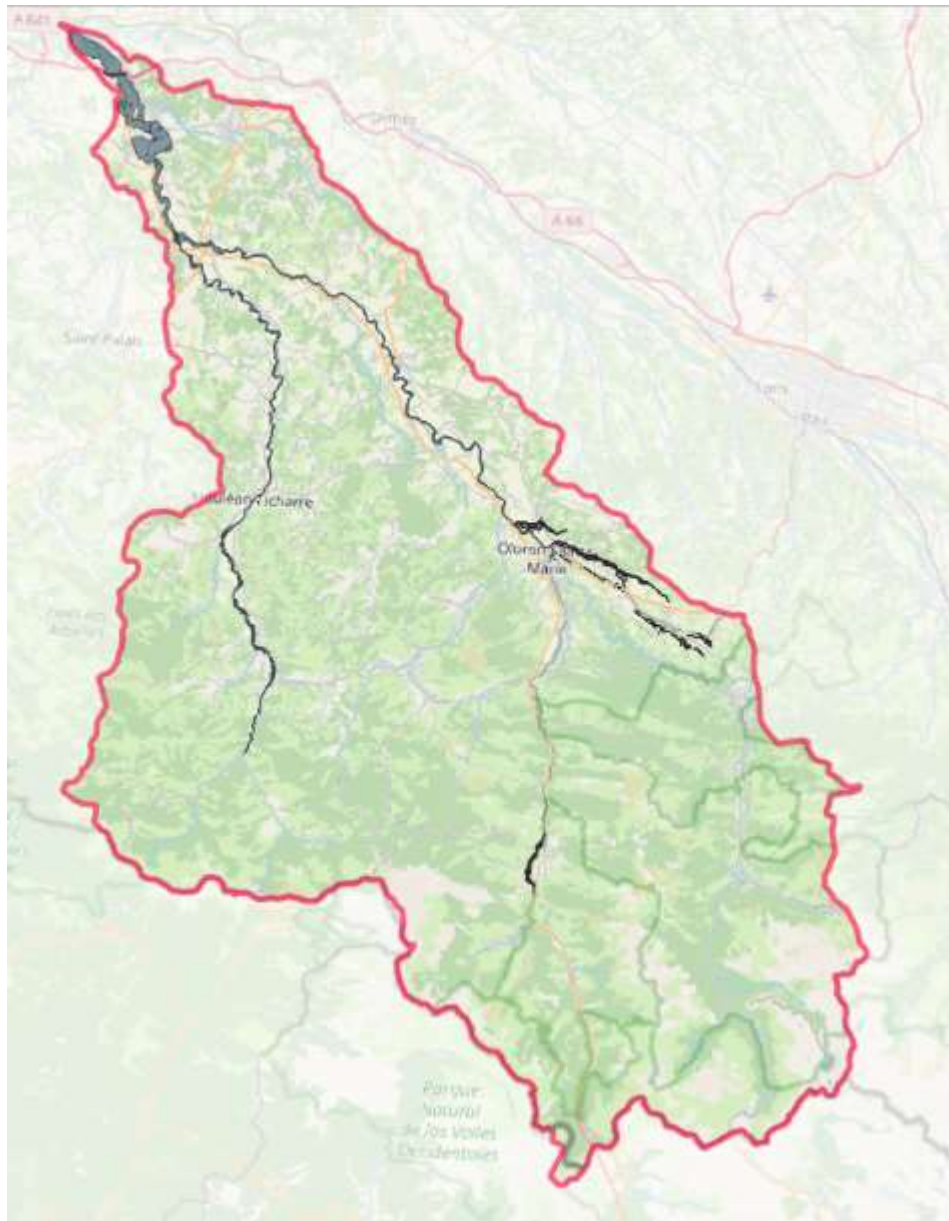
# Présentation du diagnostic - connaissance de l'aléa

- Les principaux pôles urbains du territoire (Oloron, Salies, Arudy, Ogeu, Laruns, Mauléon,...) couvert par des études récentes (depuis 2018),
- Des connaissances sur les évènements fréquents et moyens,
- Des informations manquantes sur un certain nombre de petits cours d'eau en Soule et Béarn des Gaves.

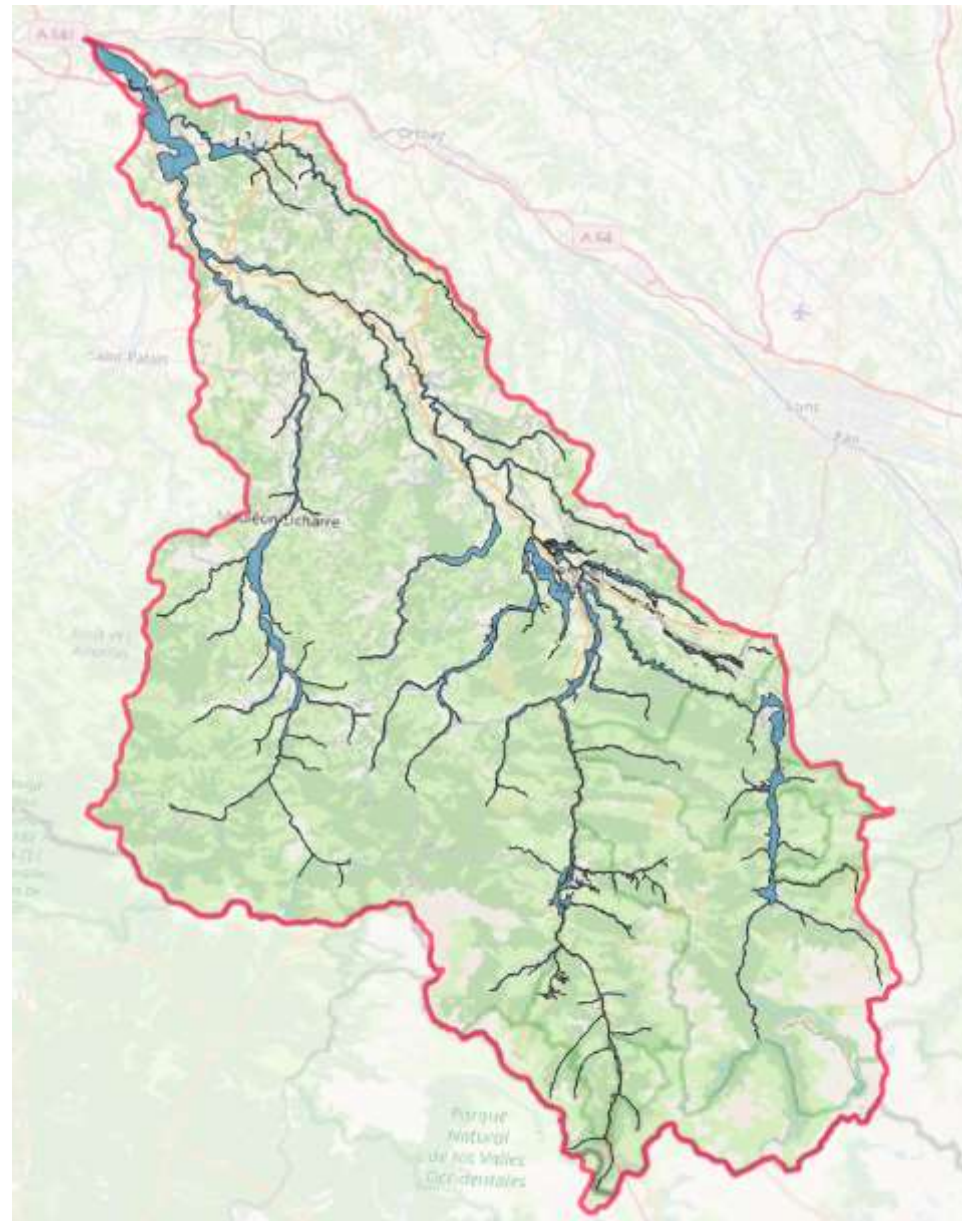


# Présentation du diagnostic - connaissance de l'aléa

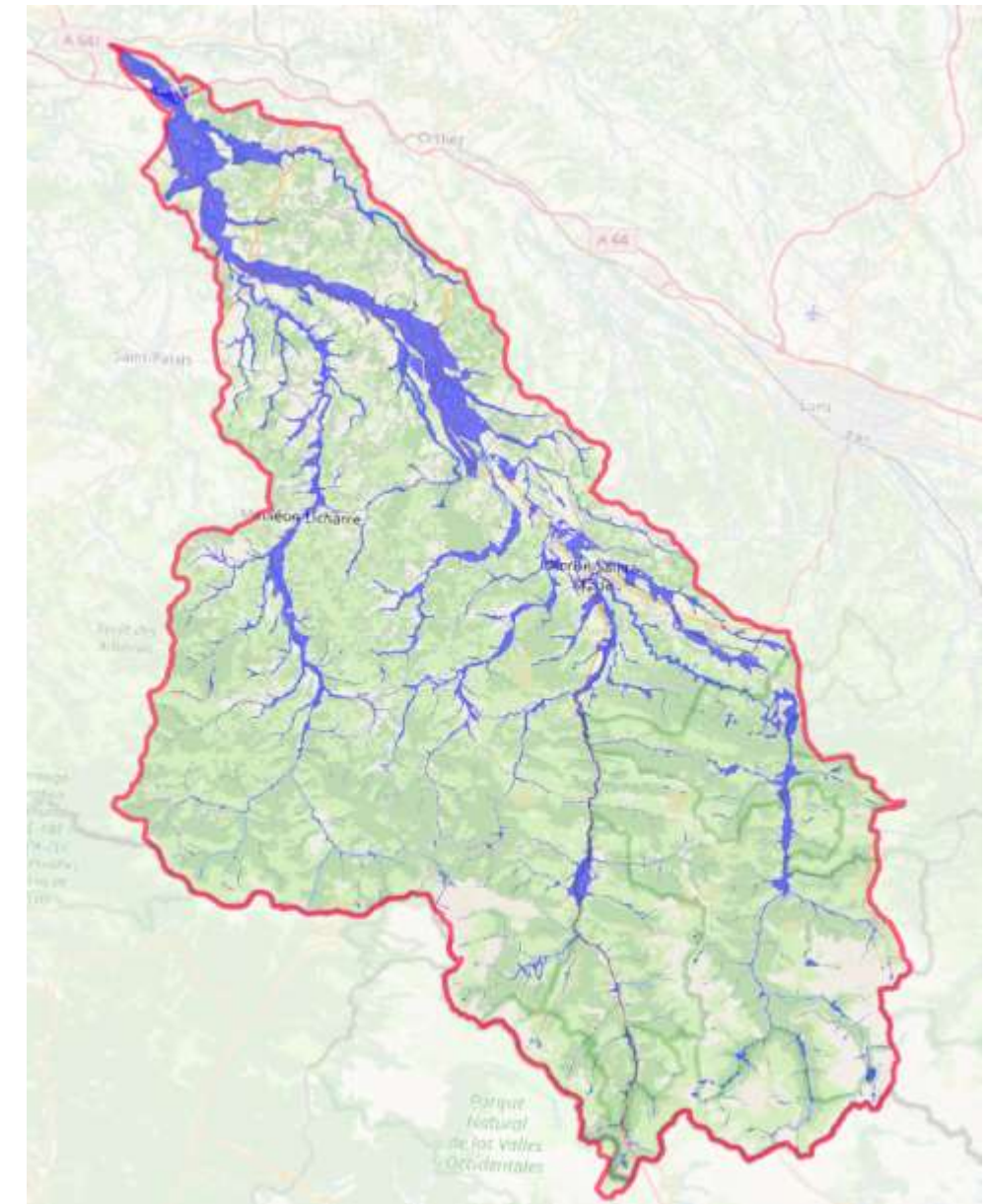
Enveloppes de crues disponibles par scénario :



Q10



Q100



Q>100



# Présentation du diagnostic - connaissance de l'aléa

Etat des lieux des enjeux situés en zone inondable pour une crue fréquente



942 bâtis



322 logements



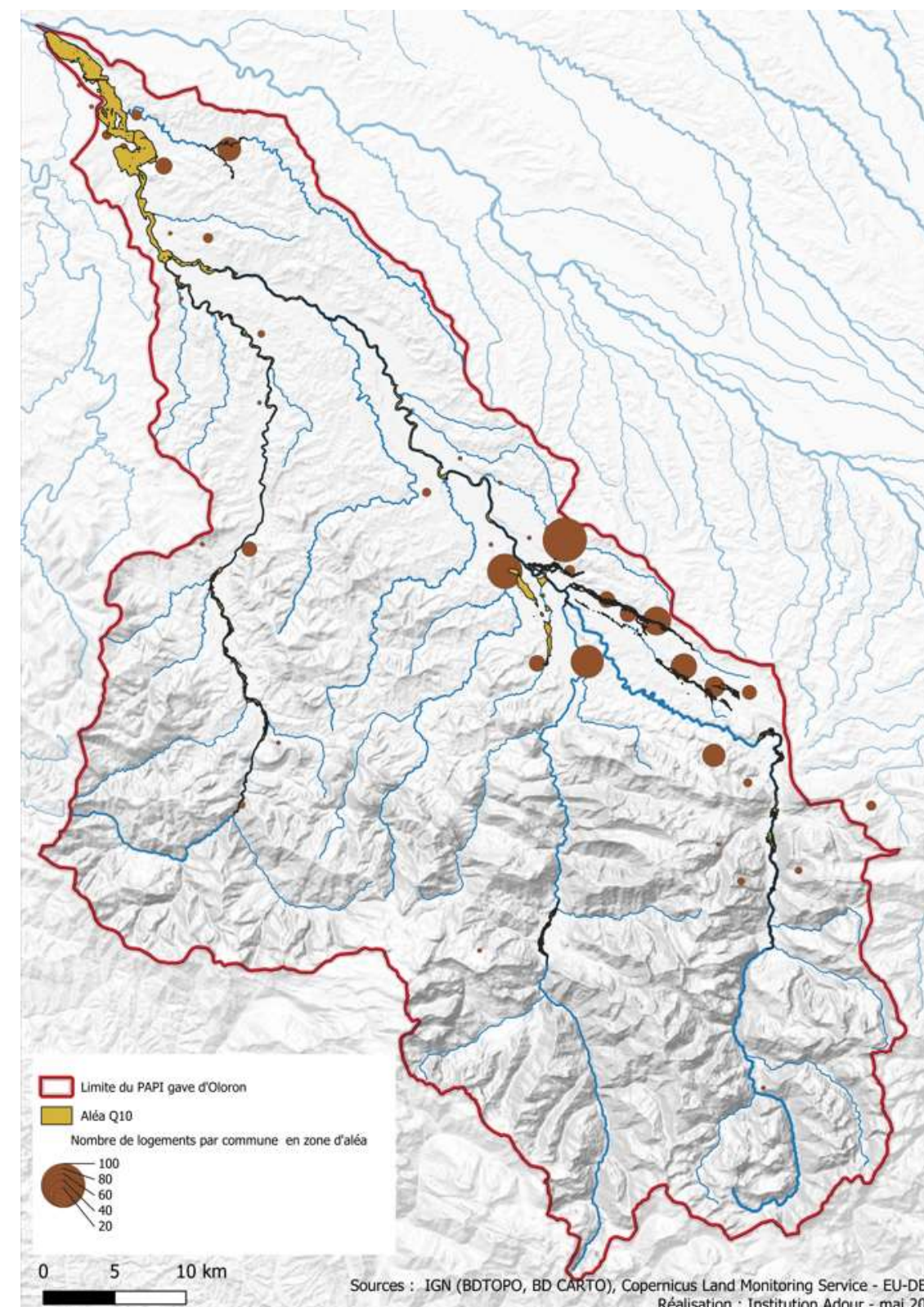
1 272 personnes



97 entreprises

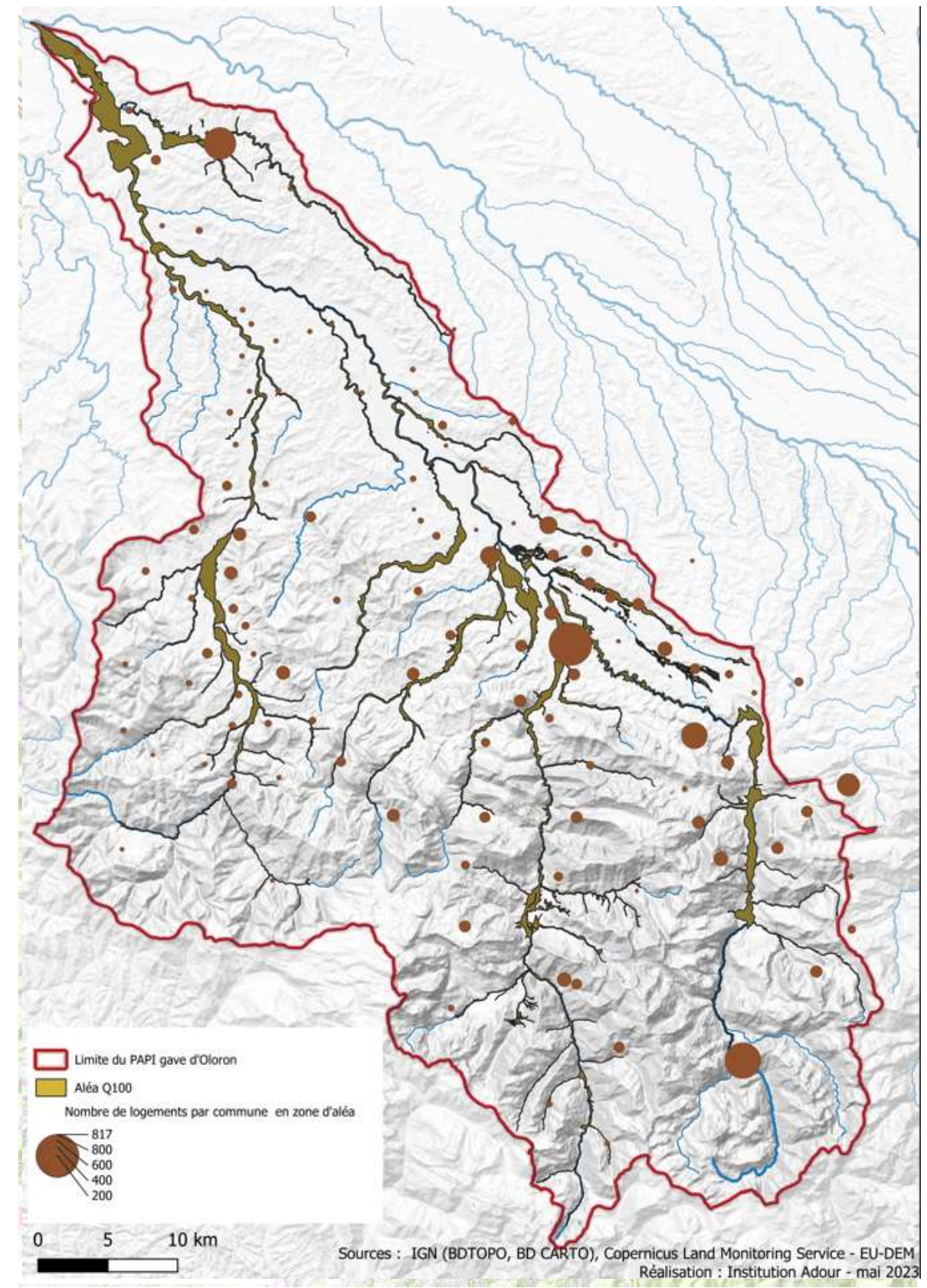
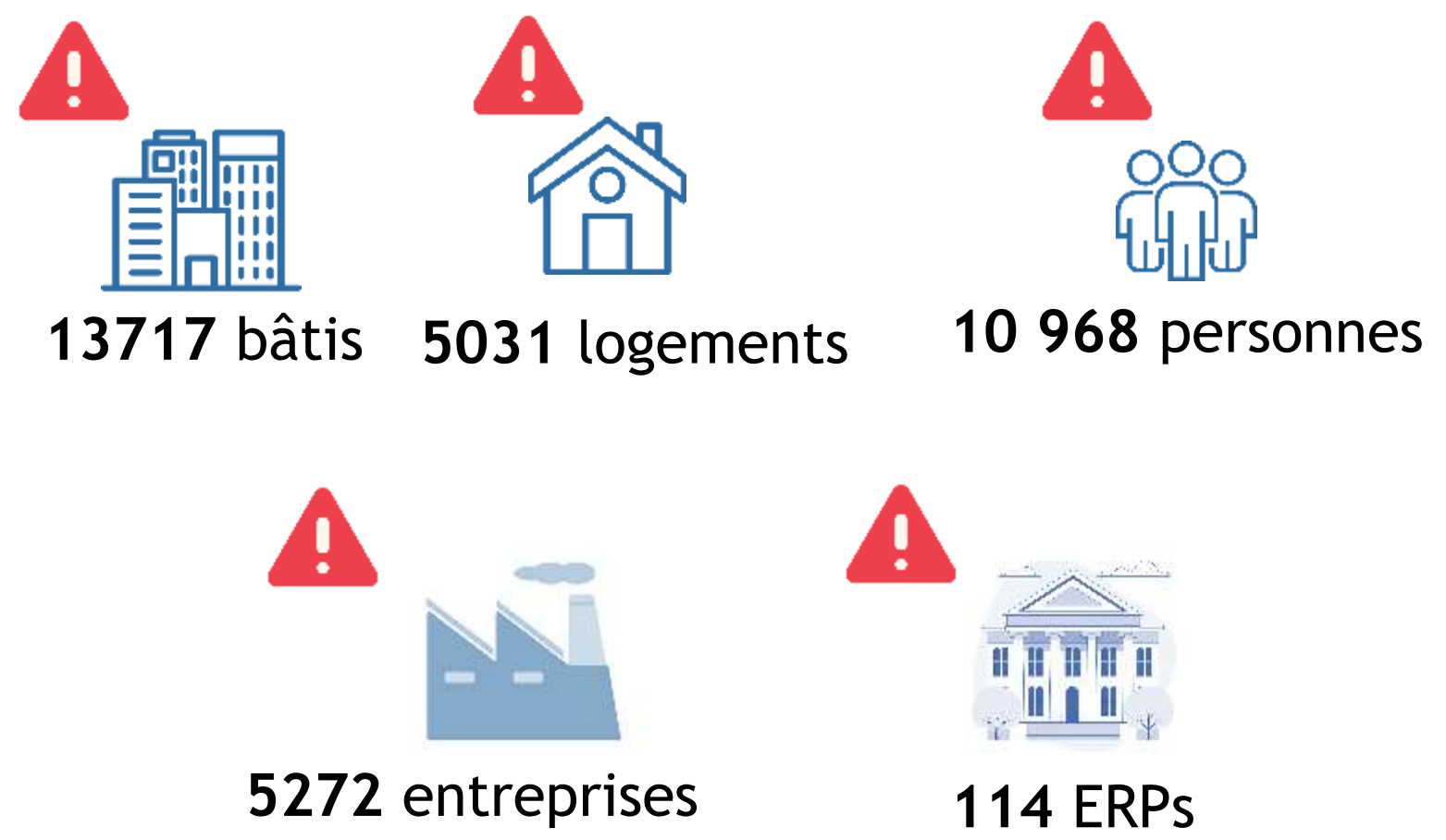


3 ERPs



# Présentation du diagnostic - connaissance de l'aléa

Etat des lieux des enjeux situés en zone inondable pour une crue majeure



# Présentation du diagnostic - Sensibilisation

Quelques actions passées ou en cours (expositions, ateliers ou conférences)



Exposition : On n'a jamais vu ça par Béarn Initiative Environnement

## Risques inondations

### Ateliers et conférences

Organisés par le CPIE Béarn et la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau (CCVO), en partenariat avec le Centre Pyrénéen des Risques Majeurs (CPRIM)

**Lundi 12 décembre 2022 • 14h-20h**

(Possibilité de participer seulement aux ateliers ou à la Conférence)

Espace 2015, Rue Ayguebère, [64440 Laruns](https://www.google.com/maps/place/64440+Laruns)

- 14h-17h **Animations itinérantes vers le gave assurées par le CPRIM et la CCVO**  
2 Départs : 14h et 15h30 depuis l'Espace 2015
- 17-18h **Buffet offert**
- 18h00-18h30 **Présentation du travail réalisé par une classe de 6<sup>ème</sup> du collège de Laruns** sur le sujet des risques inondations et des solutions fondées sur la nature
- 18h30-19h30 **Conférence à deux voix :**  
18h30-19h00 **CPRIM : Les inondations : du «lutter contre» au «vivre avec»**
- 19h00-19h30 **CCVO présentation du cadre d'intervention GEMAPI** (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et des actions en cours sur le territoire (travaux d'entretien/études hydrauliques en cours)
- 19h30 - 20h **Echanges/discussion**



Inscription gratuite et obligatoire pour la conférence auprès du CPIE Béarn  
[www.cpiebearn.fr](http://www.cpiebearn.fr) et 05 59 36 28 98





# Présentation du diagnostic - connaissance de l'aléa

Evènements marquants ces dernières années sur certains secteurs du territoire cependant ont note :

- Une hétérogénéité des connaissances sur l'«aléa
- Un niveau de conscience du risque très varié
- Très peu de repères de crues sur le territoire

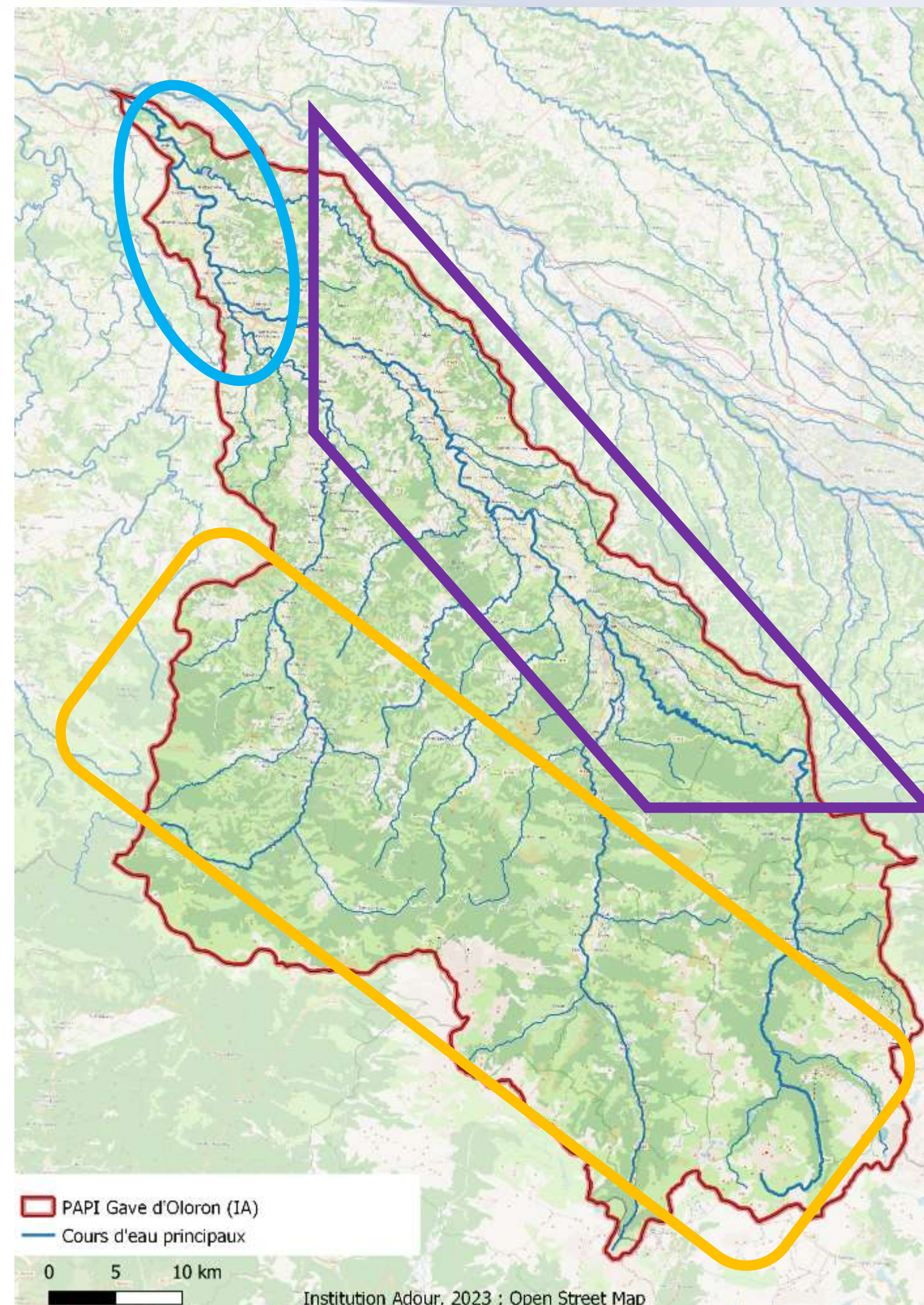
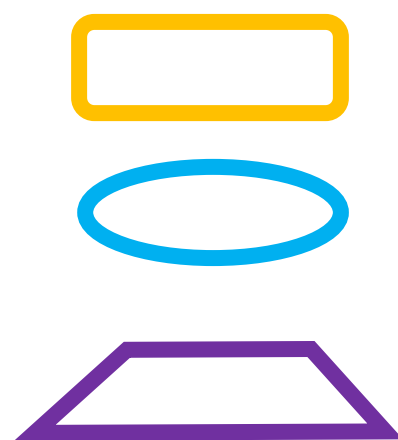


# Présentation du diagnostic :

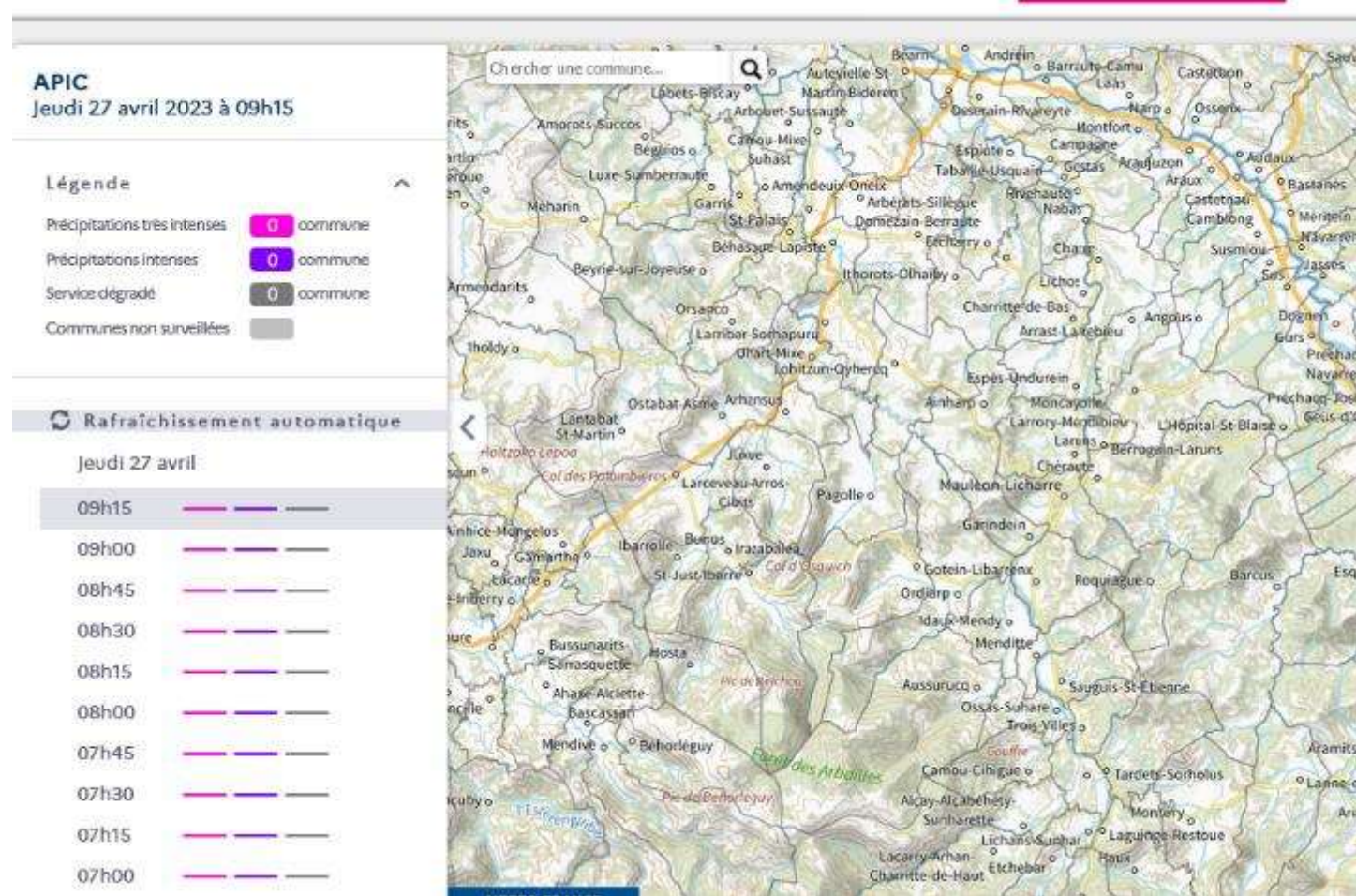
## Le contexte hydrologique

Des évènements récurrents, de typologies diverses et à impacts multiples

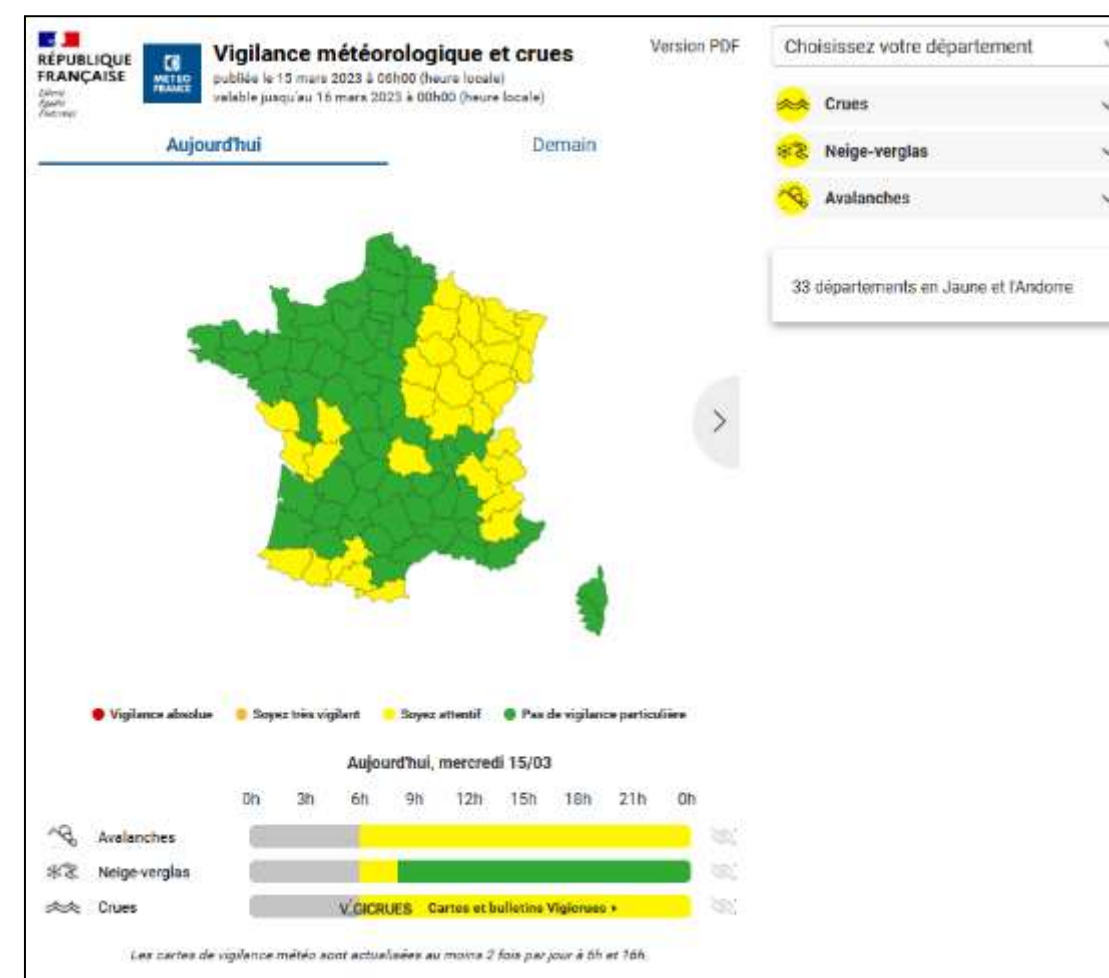
- les crues océaniques pyrénéennes
- les crues lentes, dites de plaines
- les crues orageuses / méditerranéennes



# Présentation du diagnostic - Surveillance et outils disponibles



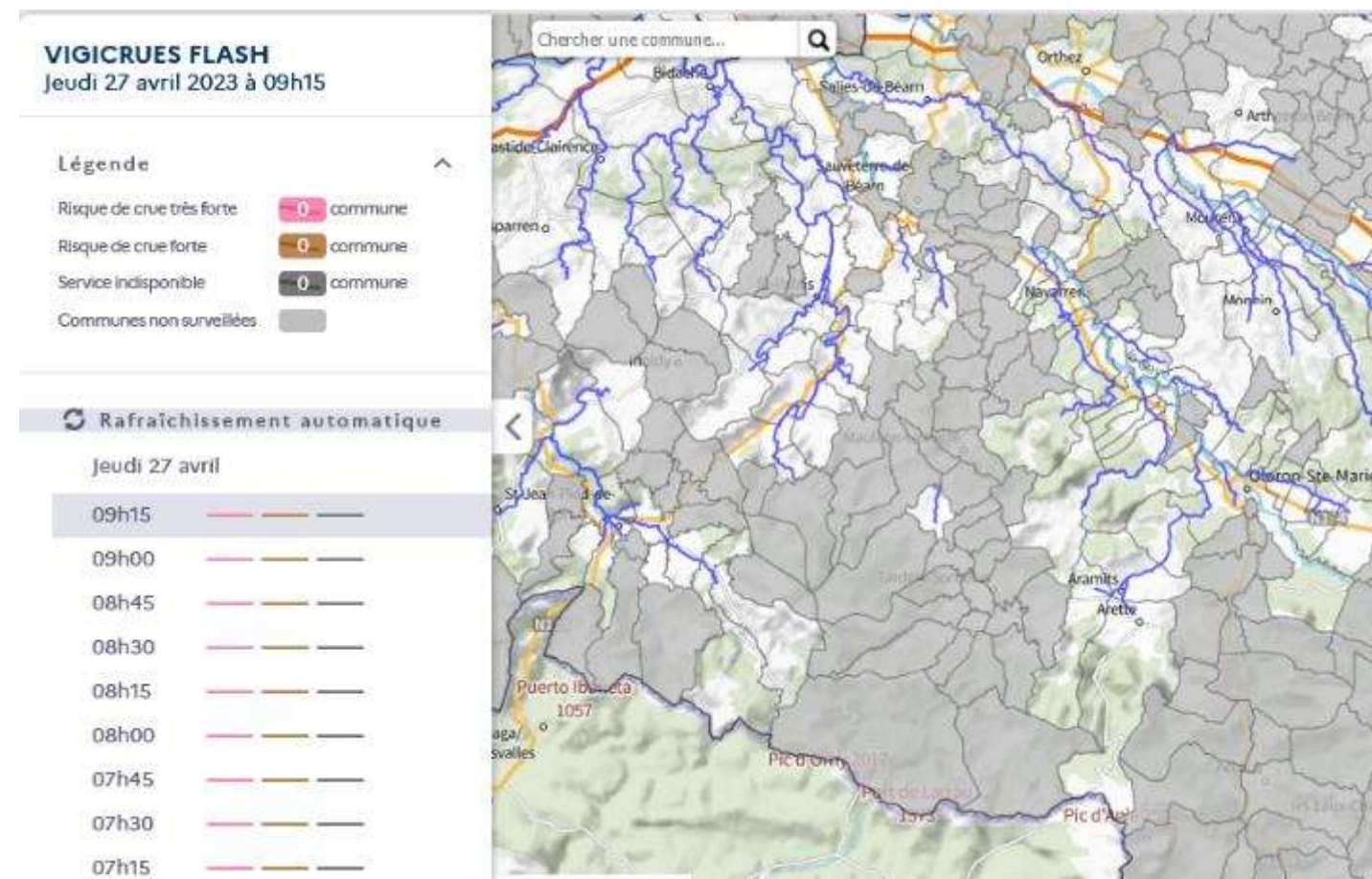
Service APIC (Avertissement Pluies Intenses à l'échelle des Communes)



Vigilance Météo France



# Présentation du diagnostic - Surveillance et outils disponibles



Service VIGICRUES FLASH (crue soudaine <1h30)



# Présentation du diagnostic - surveillance

- 8 stations de mesure en temps réel accessibles via le réseaux Vigicrues
- 2 tronçons surveillés qui permettent d'informer et prévenir le public et les autorités des crues à venir
- Pas de suivi sur les affluents à enjeux (Saleys, Escou,...)

Situation par tronçon de vigilance crues :

Voir sur la carte	Nom	Vigilance	RSS
	Adour amont - Echez	Vert	
	Adour des barthes	Vert	
	Adour moyen	Vert	
	Arros - Bouès	Vert	
	Bec du gove	Vert	
	Confluence Adour - Nive	Vert	
	Gave d'Oloron	Vert	
	Gave de Pau bigourdan	Vert	
	Gave de Pau béarnais	Vert	
	Midouze	Vert	
	Nive	Vert	
	Nivelle	Vert	
	Saison	Vert	



Dispositif de suivi des hauteurs et débits des cours d'eau surveillés par l'état, au moins deux fois par jours

Alertes possibles par sms et courriel selon un niveau de vigilance sélectionné



# Axe 3 : Alerte et gestion de crise

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) comme outil de gestion de crise :

- Le PCS prépare la réponse aux situations de crise et regroupe l'ensemble des documents de compétences communales contribuant à l'information préventive et à la protection de la population.
- Le plan :
  - détermine les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes ;
  - fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité ;
  - recense les moyens disponibles ;
  - définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.
- Il est obligatoire pour chaque commune dotée d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) prescrit ou approuvé.
- Tous les 5 ans au moins, la mise en œuvre du PCS fait l'objet d'un exercice associant les communes et services concourant à la sécurité civile, et si possible la population.

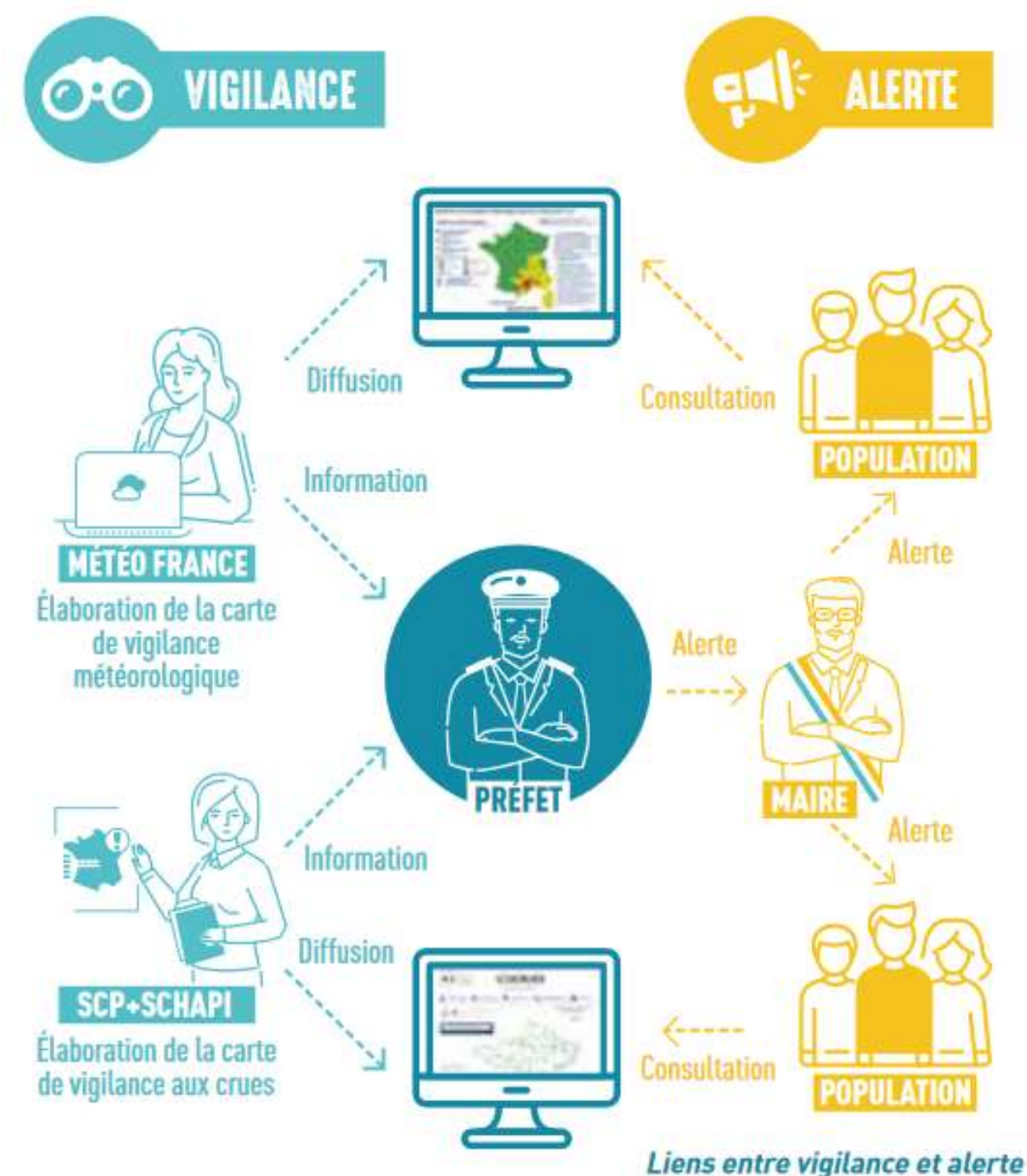


# Axe 3 : Alerte et gestion de crise

Etat des lieux :

En cas de vigilance météorologique / crues de niveau orange ou rouge, la préfecture peut décider d'alerter tout ou une partie des Maires du département.

En l'absence d'alerte préfectorale (phénomène non détecté/très rapide, dysfonctionnement des réseaux de communication, absence de niveau de vigilance crues, etc.) les Maires restent responsables de l'alerte et de l'information des populations



# Axe 3 : Alerte et gestion de crise

## Etat des lieux PCS :

Enquête communale en cours afin de lister le nombre de PCS

Bon taux de participation avec près de 66 retours sur 168 communes.

Les premiers retours indiquant que peu de communes ont un PCS. Les communes n'en disposant pas souhaitent en mettre en place.

Il s'agit d'une obligation pour les communes disposant d'un PPR.





# Activité de coconstruction

Pour le bon déroulé de la réunion, il est important de:

- Respecter la parole de chacun
- Rester courtois envers tous les participants
- Prendre la parole de manière claire et concise



Quels sont vos attentes vis-à-vis du PAPI ?

15 / 20 minutes par questions

Comment améliorer l'alerte et la gestion de crise ?

Comment améliorer la connaissance et mieux sensibiliser les différents publics ?

Comment améliorer la surveillance des cours d'eau ?



# Les groupes



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : [secretariat@institution-adour.fr](mailto:secretariat@institution-adour.fr)

[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

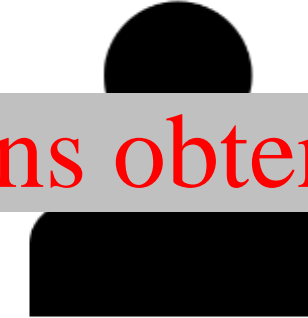
Quels sont vos attentes vis-à-vis du PAPI ?



Comment améliorer l'alerte et la gestion de crise ?

Comment améliorer la connaissance et mieux sensibiliser les différents publics ?

## Synthèse des propositions obtenues



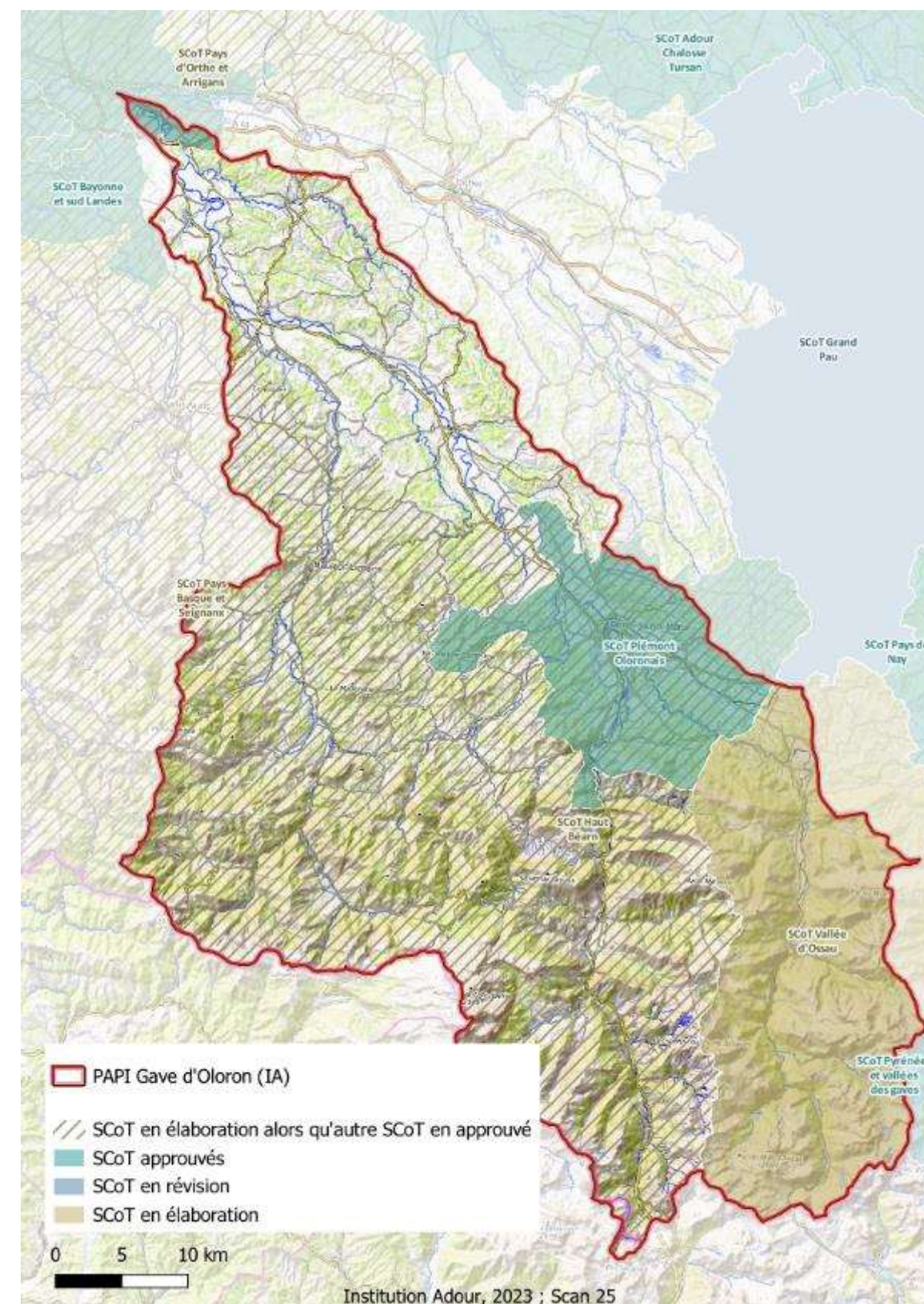
Comment améliorer la surveillance des cours d'eau ?



# Prise en compte du risque dans l'urbanisme - les SCOT

Etat des lieux :

- 1 SCoT approuvés
- 3 SCoT en cours d'élaboration dont les approbations sont prévues en 2024



# Prise en compte du risque dans l'urbanisme - les PLUi

Etat des lieux :

- 4 PLUi en cours d'élaboration

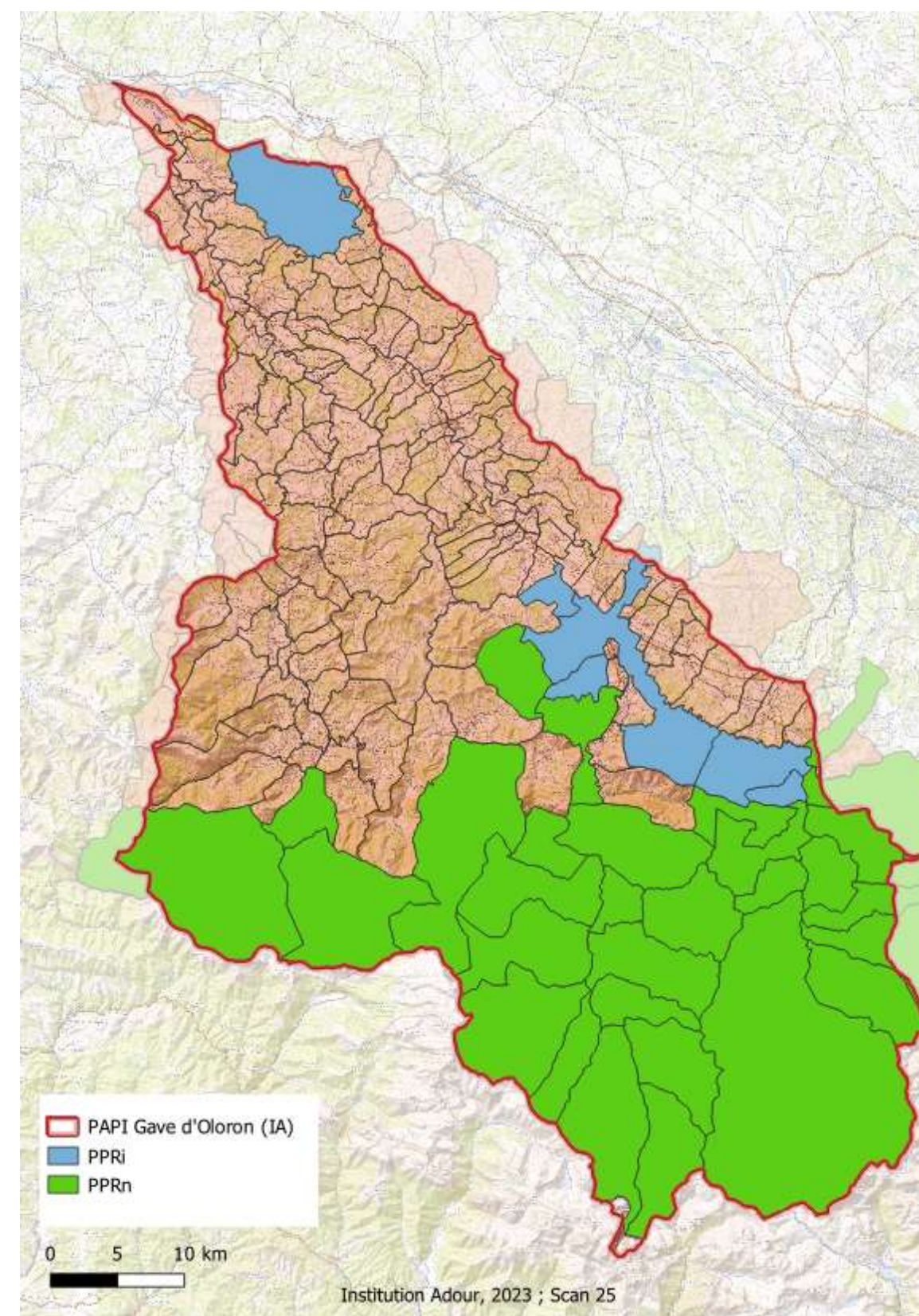


# Prise en compte du risque dans l'urbanisme - les PPR

Etat des lieux :

Les PPR (Plans de Prévention des Risques) sont des documents qui réglementent l'urbanisation selon un aléa de référence (Q100 ou crue historique connue si supérieure à Q100)

- 36 communes couvertes par un PPR
- (21% des communes du PAPI)

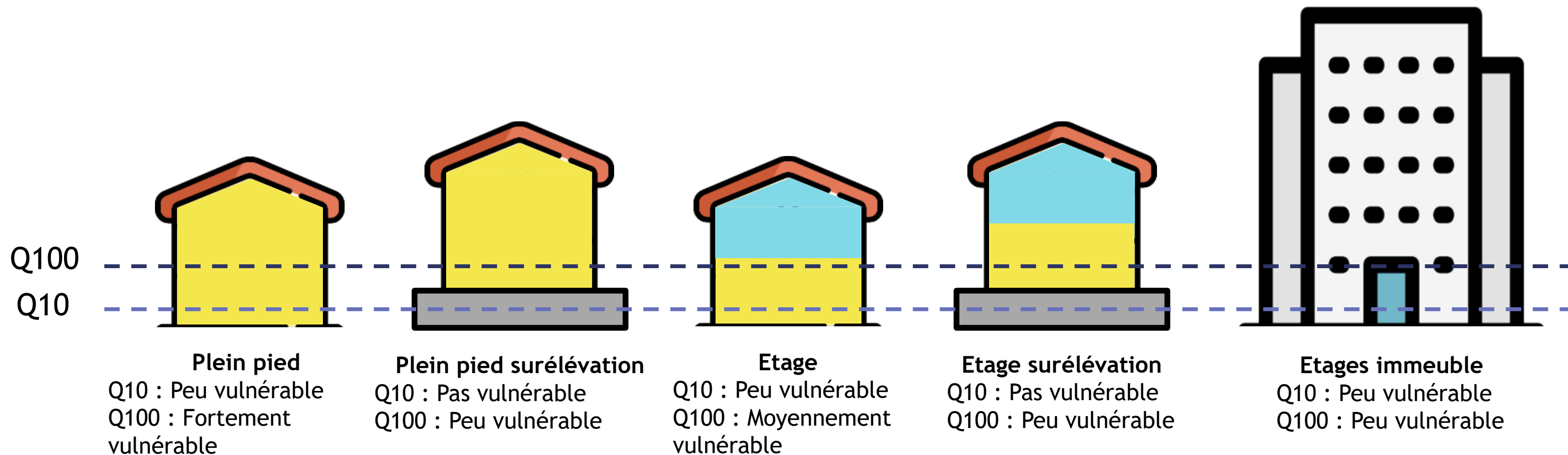


# Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes

## Etat des lieux :

Les enjeux situés en zone inondable ont une propension à l'endommagement variable :

Ex : Typologies de bâtis liées à la **vulnérabilité humaine** dépendant de la hauteur d'eau, de la vitesse et de la durée de submersion





# Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes

Etat des lieux des enjeux situés en zone inondable pour une crue fréquente



942 bâtis



322 logements



1 272 personnes



97 entreprises



3 ERPs

Etat des lieux des enjeux situés en zone inondable pour une crue majeure



13717 bâtis



5031 logements



10 968 personnes



5271 entreprises

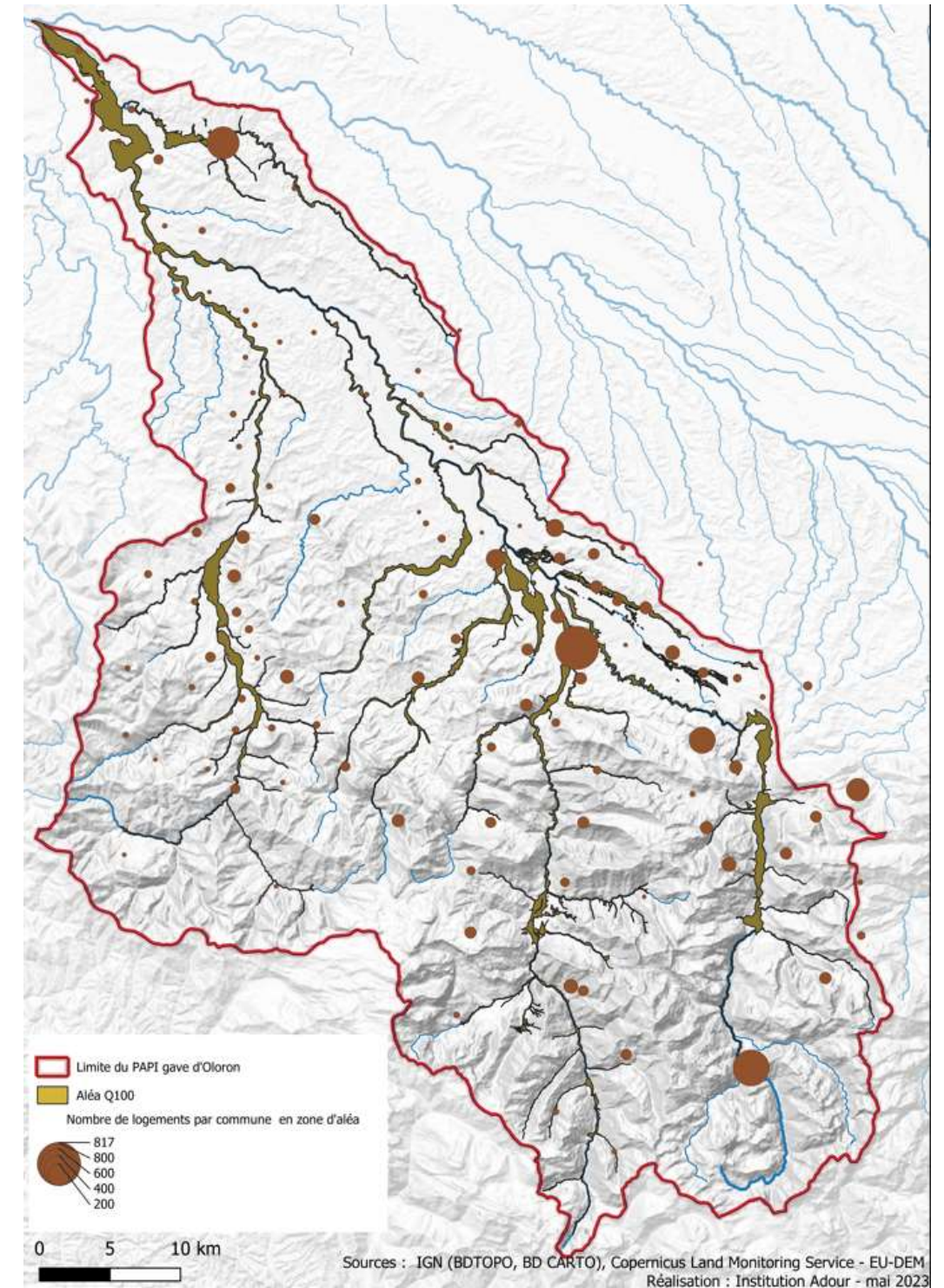
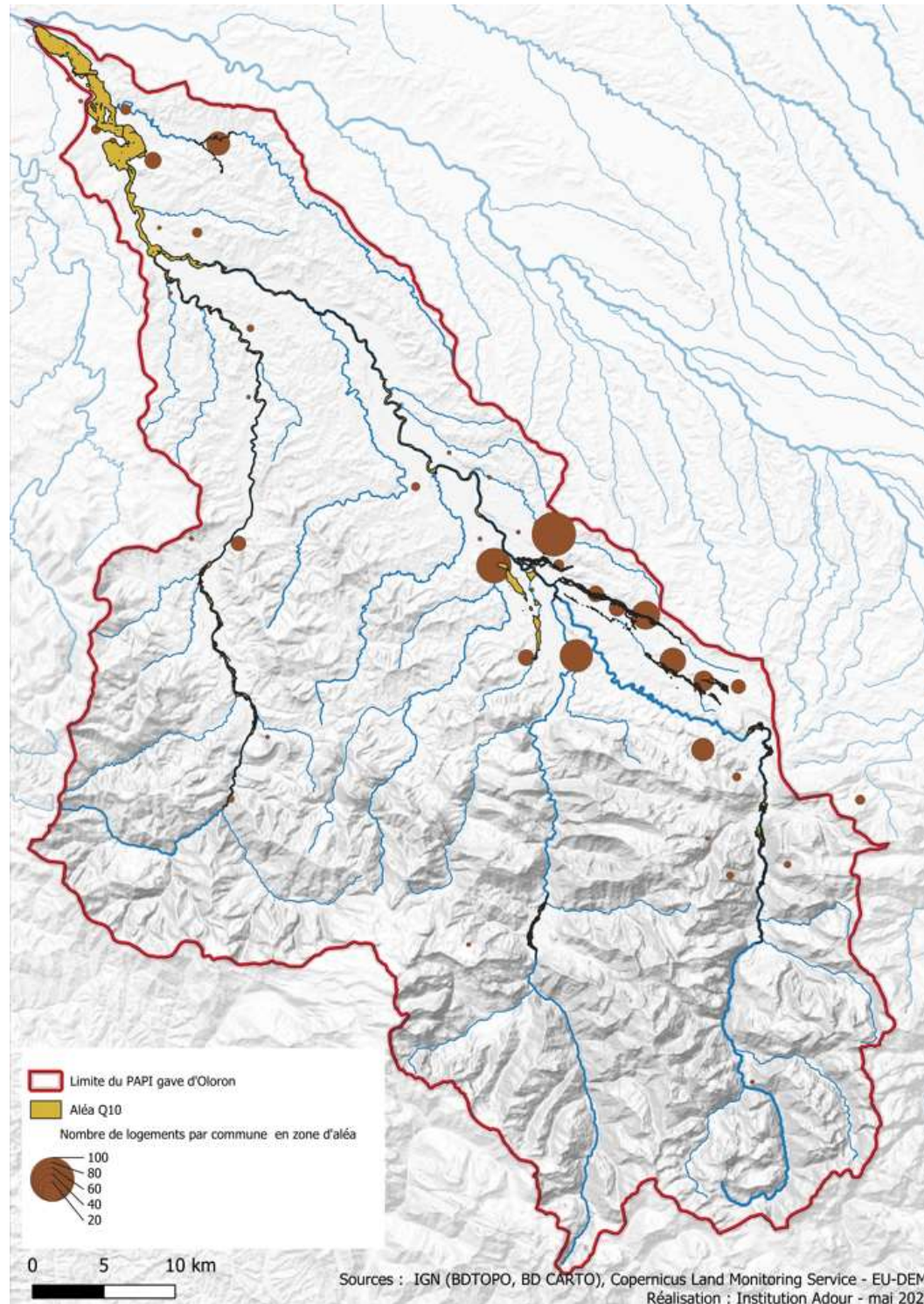


114 ERPs



# Présentation du diagnostic - connaissance de l'aléa

Nombre d'habitations en zone inondable Q10 (à gauche) et Q100 (à droite) par commune



# Axe 6 : Ralentissement des écoulements

Premiers éléments de diagnostic :

- De nombreuses crues sont liées à des événements rapides (pluviométrie sur 12 à 24h)
- Un barrage écrêteur à Agnos a des retours positifs.
- Artificialisation et urbanisation du territoire ne semble pas avoir eu d'impact sur les écoulements
- Diminution du linéaire de haie

Ralentir les crues permet de:

- Diminuer la vitesse de propagation de la crue
- Réduire les hauteurs d'eau maximale
- Remarque : la durée de la crue est plus longue



# Axe 7 : Ouvrages de protection

Premiers éléments de diagnostic :

- Globalement peu d'ouvrages de protection classés sur l'ensemble du territoire (moins de 5kms au total)

Ouvrage	Gestionnaire	Classé / Autorisé (2007)	En cours de réflexion pour régul admin
Digue de Sauveterre	SIGOM	Oui	Oui
Digue de Castagnède	SIGOM	Oui	Oui
Digue de Licq-Atherey	SIGOM	Oui	Oui
Digue du quartier de l'Ile – Eysus	SMGOAO		
Digue de Gère	CCVO	Oui	
Digue d'Aste Béon	CCVO	Oui	



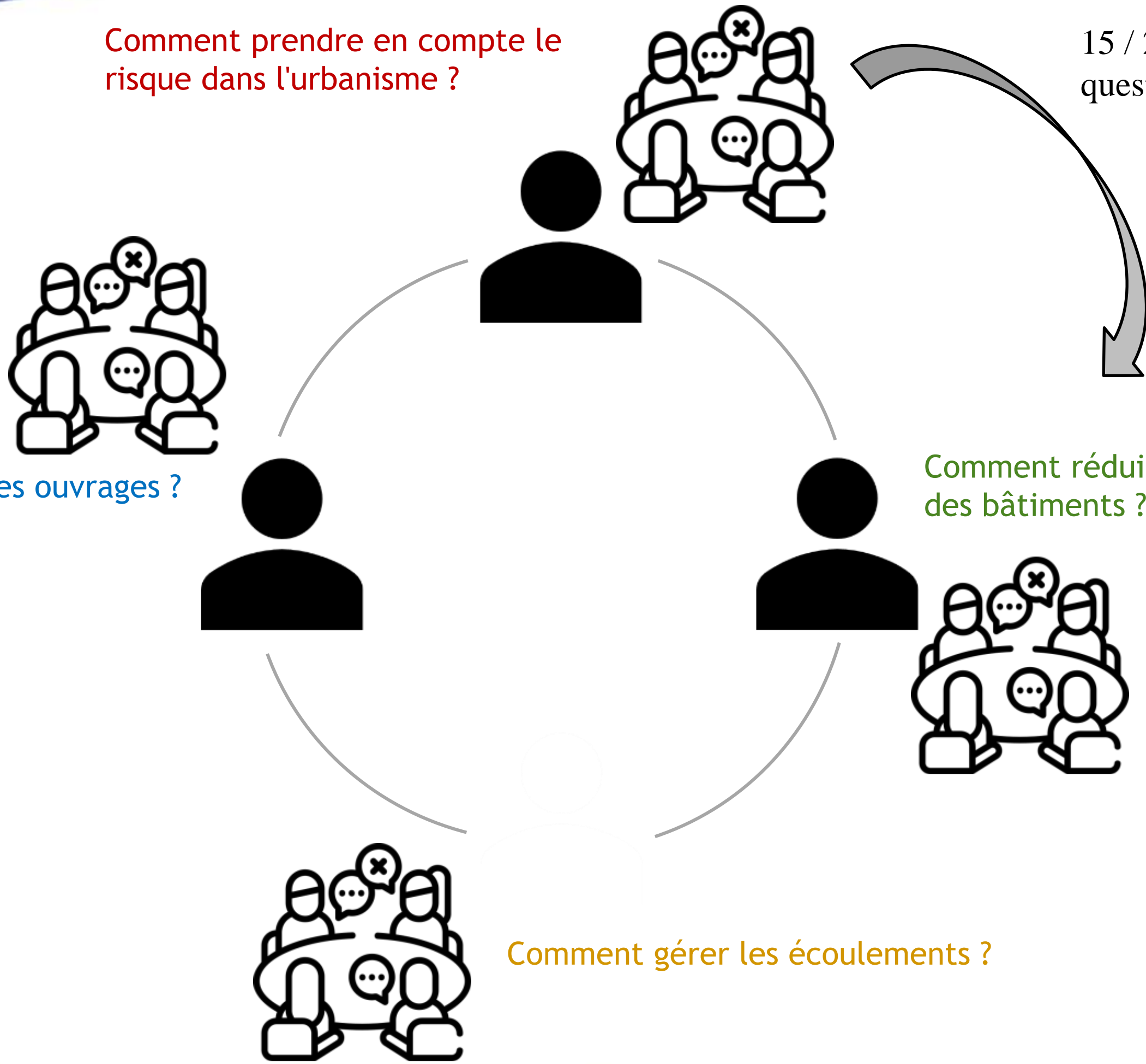
Comment prendre en compte le risque dans l'urbanisme ?

15 / 20 minutes par questions

Comment gérer les ouvrages ?

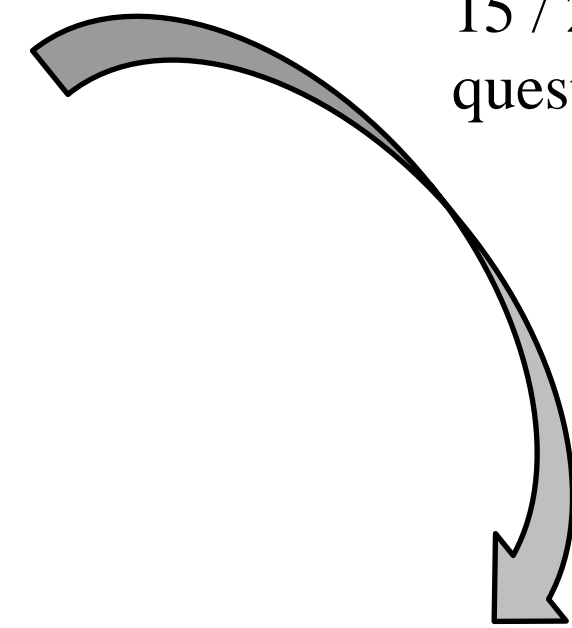
Comment réduire la vulnérabilité des bâtiments ?

Comment gérer les écoulements ?



Comment prendre en compte le risque dans l'urbanisme ?

15 / 20 minutes par questions



Comment gérer les ouvrages ?

Comment réduire la vulnérabilité des bâtiments ?

## Synthèse des propositions obtenues



Comment gérer les écoulements ?



**Merci à tous pour votre participation**

